

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École du samedi 10 février 2018

La deuxième réunion du Conseil d'École de l'année 2017/2018 s'est tenue samedi 10 février, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur de l'école.

Étaient présents : Mesdames et Monsieur les enseignants, Mesdames les représentantes des parents d'élèves (PEEP et ARM) , Madame Chagnaud-Forain (maire-adjoint déléguée à l'enseignement primaire).

Étaient excusées : Madame Noël (inspectrice de l'Éducation nationale)

1) Perspectives d'effectifs pour la rentrée 2018-2019

Au 10/02/2018, M. Brolles présente le tableau prévisionnel suivant, en tenant compte des effectifs par âge communiqués par la mairie et de ses correctifs :

| | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | ULIS | TOTAL |
|------------|----|-----|-----|-----|-----|------|-------|
| Fév. 2018 | 31 | 50 | 36 | 27 | 28 | 7 | 179 |
| Sept. 2018 | 30 | 31 | 50 | 36 | 27 | 12 | 186 |

Depuis la rentrée, il y a eu 7 arrivées et 3 départs (déménagements).

La rentrée 2018/2019 ne laisse pas apparaître de fermeture de classe, avec 174 élèves prévus hors classe ULIS.

Les effectifs de la classe ULIS sont pris en compte dans le tableau mais n'entrent pas dans les barèmes de l'Éducation nationale pour décider des ouvertures/fermetures de classes. Les enseignants soulignent cette incohérence puisque ces enfants intègrent pour un temps de leur scolarité, les autres classes dans le cadre de l'inclusion.

2) Bilan de la matinale d'information pour les familles de maternelle

Seuls M. Brolles et Mme Spiesser étaient présents au café-rencontre organisé à la maternelle Richard Mique le 7 décembre dernier et rares ont été les parents à s'arrêter.

Retours d'expérience :

- Date trop tardive par rapport aux décisions d'inscription public/privé, ce qui enlève de l'intérêt à l'événement.
- Programmation trop courte de la date et manque de diffusion de l'annonce.
- Format à reconsidérer ?

Pour la rentrée prochaine :

- Fixer la date très en amont, dès le 3^e conseil d'école 2017/2018
- Faire circuler l'information auprès des familles dans des délais adéquats, via les cahiers de liaisons des maternelles et un affichage aux écoles.
- Voir comment répondre au mieux au besoin des familles pour mieux connaître l'école (café-rencontre, visite, présentation sur stand ... ?)

3) Points « Mairie »

- Équipement numérique

L'école est reliée depuis la rentrée au réseau fibre de la ville et en est très satisfaite.

Dans l'objectif d'équiper toutes les classes de primaires de la technologie numérique début 2020, la politique de la ville est de ne remplacer les tableaux numériques défectueux que lorsque cela est indispensable, d'assurer la maintenance des équipements existants même amortis autant que faire se peut et de développer les mises en place là où il n'y a pas d'équipement.

À Pershing, les équipements relèvent de 4 générations différentes. Les TNI défectueux ont fait l'objet d'un changement, solution validée par le directeur, mais les vidéoprojecteurs ont été mal positionnés par rapport à l'axe du tableau et il manque un stylet pour la classe de CE2 de M. Bastong.

Ces problèmes révèlent un suivi technique de la DSI moins réactif, moins adapté et qui enlève de l'autonomie aux utilisateurs.

Mme Chagnaud-Forain reconnaît que la réorganisation des services informatiques de la ville ne permet plus de disposer d'un interlocuteur dédié aux écoles, ce qui est préjudiciable à un suivi technique fluide.

La classe ULIS n'est pas encore équipée de VPI alors que l'engagement en a été pris lors de l'implantation de cette classe à Pershing, grâce notamment à une dotation spéciale du conseil général. Mme Morvan insiste sur l'intérêt pour ces enfants de disposer d'un tel équipement. Mme Chagnaud-Forain confirme que l'installation sera faite.

- Travaux de réfection de la salle polyvalente

Les sols et murs ont été refaits, mais pas les plafonds, faute de temps. Ils seront repris lors des vacances de Pâques 2018.

- Nouveau prestataire cantine

La société Elior a repris le marché avec 4 composants au lieu de 5, plus de produits locaux et 20% de bio. Ce changement se fait à prix constant.

Les premiers retours font état de quantités insuffisantes. Ce point est remonté au prestataire pour correction. Une commission cantine est organisée après les vacances scolaires de février.

4) Présentation du Livret scolaire unique (LSU)

Le déploiement du LSU a débuté l'année dernière.

Le LSU a vocation à suivre l'élève du CP à la 3^e, sous un format unique et de manière informatisée. Il doit permettre d'unifier au plan national, toutes les versions existantes dans les différentes écoles et académies, et à servir à évaluer les élèves par domaines de compétences, sans notes (dépassé, acquis, en cours d'acquisition, non acquis). Un bilan est fait à l'issue de chaque cycle.

Le livret est communiqué aux familles à la fin de chaque trimestre, sauf pour la classe de Mme Oger cette année (un rythme semestriel est adopté suite à l'absence de l'enseignante à la fin de l'année 2017).

Les enseignants utilisent ce nouvel outil en indiquant dans leurs commentaires, ce qu'il y a lieu de préciser dans les blocs de compétences car ceux-ci ne permettent pas nécessairement de rendre compte du niveau d'apprentissage de l'élève ou de ses difficultés.

5) Sorties et actions pédagogiques en cours et à venir

Les enseignants font un rapide tour de quelques-unes des actions qui ont été ou qui seront menées.

CM2 (Mme Rosius) :

La classe est inscrite au Parlement des enfants, initiative de l'Assemblée nationale en lien avec le ministère de l'Éducation nationale. L'objectif est de suivre une leçon d'éducation civique grandeur nature, puisque la classe doit élaborer un projet de loi sur la biodiversité.

CM1 (Mme Cossin) :

La classe a intégré le programme École et Cinéma dont le thème est cette année, la différence. Le film la Belle et la Bête de Jean Cocteau a été vu au 1^{er} trimestre et la classe verra Édouard aux mains d'argent de Tim Burton la semaine prochaine. Le 3^e film sera Le Tableau (Jean-François Laguionie).

CE2 (M. Bastong et Mme Barbier) / **classe ULIS** (Mme Morvan) :

Travail sur l'inclusion de la classe ULIS (rendu possible plus spécialement avec les CE2 en raison de la tranche d'âge commune). Le projet se fait autour des arts visuels et de l'EPS qui sont des domaines que les enfants de la classe ULIS peuvent plus facilement appréhender en commun avec les CE2.

L'inclusion est également assurée auprès d'autres classes : les CM1 (écoute musicale) ; les CP3 (anglais et production d'écrits) ; les CE1-5 (lecture)

CE1 (Mmes Dutertre et Nicolon) :

La classe est inscrite au projet littéraire Les Incorruptibles, qui débutera fin mars.

CE1 (Mme Oger) **et CP3** (Mme Rasplus) :

Travail autour du spectacle Le carnaval des animaux sur la musique de Camille Saint Saens, qui se joue au théâtre Montansier ce mois-ci et que les élèves iront voir jeudi 15 février.

CP/CE2 (Mme Tolle) :

La classe a fait une sortie au musée Lambinet sur le thème de la main (observation fine, travail sur la fonction de la main, l'anatomie, puis moulage de leur main par les enfants).

6) Bilan de l'activité natation

Les classes de CP, CP/CE2, CE1-5, CE1-10, CM2 et ULIS ont fréquenté ou fréquenteront la piscine sur 10 séances.

Les soucis techniques (pédiluve) et d'encadrement soulevés l'année dernière ont été résolus.

7) Classe de nature

La classe de nature aura lieu pour les CM2 (Mme Rosius et M. Brolles) à Montmartin-sur-Mer comme l'année dernière, du lundi 28 mai au vendredi 1^{er} juin 2018.

La réunion d'information pour les parents aura lieu le vendredi 16 mars 2018.

8) Organisation de la kermesse des écoles

La kermesse aura lieu le 23 juin 2018 de 9h à 13h, avec l'école élémentaire R. Mique.

La réunion de préparation est fixée au 20 mars, à 20 heures 30. M. Brolles appelle à une plus forte participation des parents de Pershing à cette préparation et à diffuser largement les appels à lots pour la tombola.

9) Bilan du repas parents-enseignants

Cette année, la participation au repas a été plus faible que l'année passée. Plus de couples représentant moins d'enfants et de familles y étaient inscrits.

Dès la réunion de rentrée, une présentation de l'événement sera faite dans chaque classe par un parent (représentant d'élèves-ambassadeur). Cela suppose que la date soit fixée avant la rentrée (3^e conseil d'école).

La date devra tenir compte des contraintes des autres écoles afin de ne pas faire doublon et se situer plus tôt (octobre).

La prochaine réunion du Conseil d'École aura lieu le vendredi 8 juin 2018 à 18 heures.

Le président du Conseil d'École:

Monsieur Brolles,
Directeur

Les secrétaires de séance :

Madame Morvan,
Enseignante (Ulis)

Madame Bui Xuan Hy
Représentante parents d'élèves
(Amicale Richard Mique)